

A l'attention de Madame Laurence BUCCIO,  
Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine  
**PREFECTURE DE REGION**  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33077 Bordeaux Cedex

**Ciments Calcia**  
Usine d'Airvault  
Rue du Fief d'Argent  
79600 Airvault  
France  
Tél +33 (0) 5 49 70 81 81  
E-mail : [airvault@ciments-calcia.fr](mailto:airvault@ciments-calcia.fr)  
[www.ciments-calcia.fr](http://www.ciments-calcia.fr)

Lettre recommandée avec AR n°1A 185 293 6225 7  
N/Réf. : BM/EG L/024/21

**Objet : Demande d'avis au titre de l'archéologie préventive (article R 523-12 du code du patrimoine)**

Madame La Préfète,

Ciments Calcia, projette la mise en place d'une nouvelle ligne de cuisson d'une capacité de production de 4 000 t/jour de clinker et dotée d'un four unique à voie sèche en remplacement des 2 lignes à voie semi-sèches existantes sur notre site actuel situé 1 rue du Fief d'Argent sur la commune d'Airvault (79600).

L'emprise du projet couvre une superficie de 44 ha 63 a 24, incluant le périmètre de l'usine actuelle pour 21,6 ha et une base vie nécessaire au projet pour 4,2ha.

Dans cette perspective, en application de l'article R523-12 du code du patrimoine, nous souhaiterions savoir si notre projet est susceptible de faire l'objet de prescriptions archéologiques à mettre en œuvre avant la réalisation de l'aménagement.

**Ciments Calcia**  
Usine d'Airvault  
Rue du Fief d'Argent  
79600 Airvault  
France  
Tél +33 (0) 5 49 70 81 81  
E-mail : [airvault@ciments-calcia.fr](mailto:airvault@ciments-calcia.fr)  
[www.ciments-calcia.fr](http://www.ciments-calcia.fr)

A cette fin, vous trouverez ci-joint un dossier précisant l'emplacement du projet, sa description succincte et les modalités techniques envisagées pour l'exécution des travaux.

Restant à disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Airvault, le 1/04/2021

**M. Bruno MANIVET**  
**Directeur du site CIMENTS CALCIA Airvault**

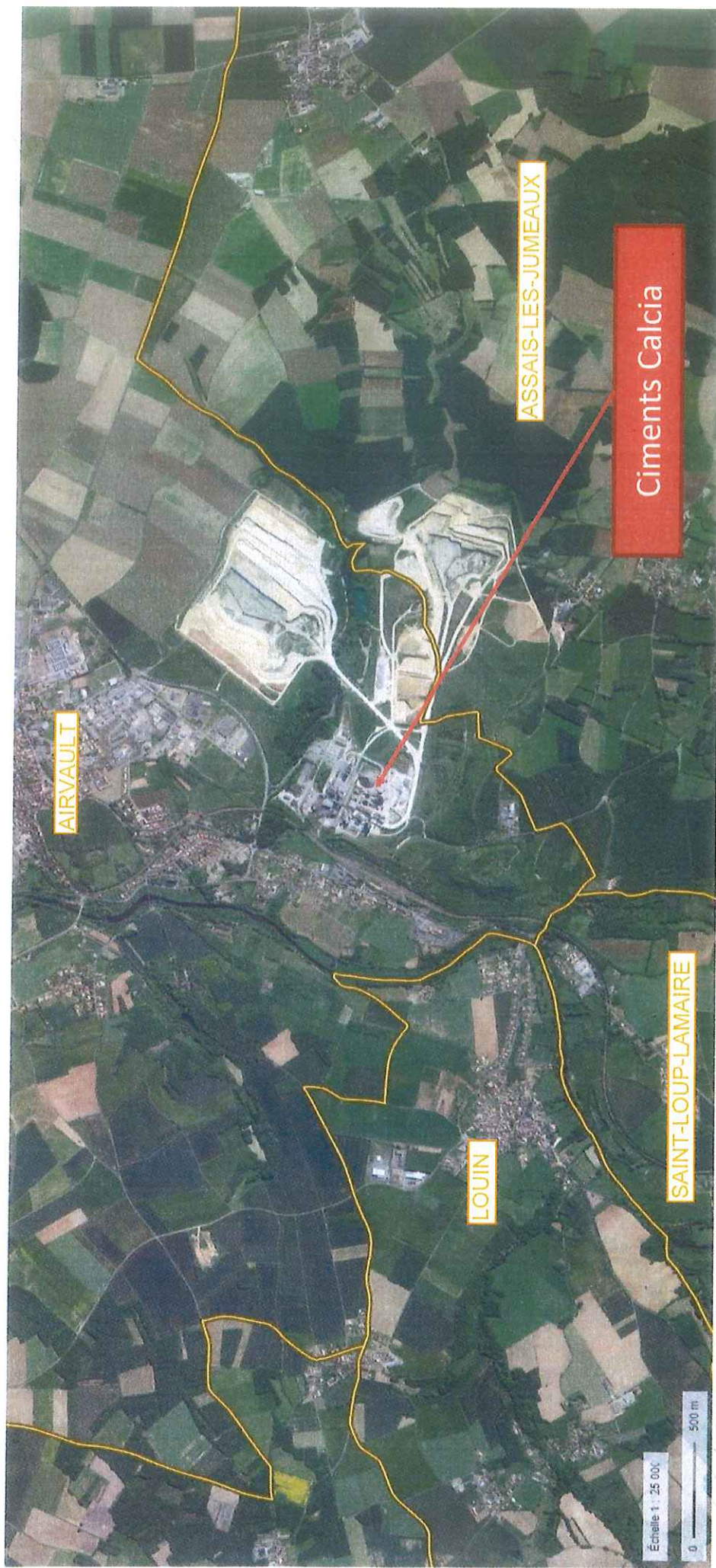


Copie à M. PRIMAULT DRAC Poitiers

Pièces jointes :

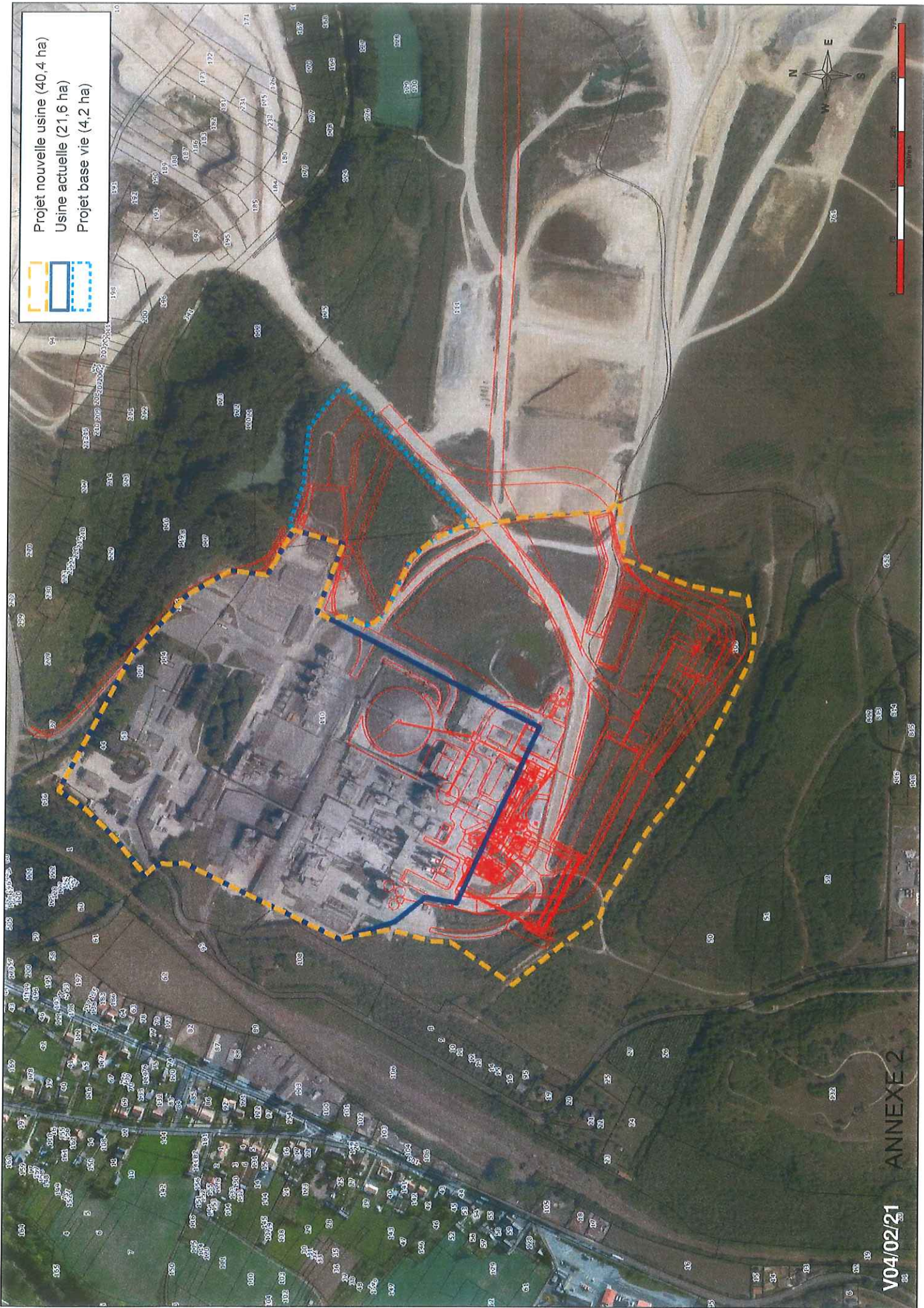
1. Plan de situation du projet (ANNEXE 1)
2. Plan cadastral (ANNEXE 2)
3. Liste des parcelles cadastrales concernées (ANNEXE 3)
4. Descriptif succinct du projet et des travaux (ANNEXE 4)





**Annexe 1**





Projet nouvelle usine (40,4 ha)  
Usine actuelle (21,6 ha)  
Projet base vie (4,2 ha)







ANNEXE 2

**PLAN ALTIMETRIQUE DE LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE ACTUELLE**

- Projet nouvelle usine (40,4 ha)
- Projet base vie (4,2 ha)



### ANNEXE 3 – LISTE DES PARCELLES CADASTRALES CONCERNEES

#### Commune d'Airvault (79600) :

Section	Parcelle	lieudit	Surface cadastrale	Surface cadastrale projet périmètre usine	Surface cadastrale projet périmètre base vie	Surface cadastrale projet totale
AM	44	La cimenterie	0 ha 00 a 80	0 ha 00 a 80		0 ha 00 a 80
AM	53	La cimenterie	0 ha 01 a 75	0 ha 01 a 75		0 ha 01 a 75
AM	108	La cimenterie	1 ha 69 a 92	0 ha 00 a 38		0 ha 00 a 38
AM	109	Le bois de valendin	14 ha 28 a 01	4 ha 20 a 99		4 ha 20 a 99
AM	110	La cimenterie	43 ha 93 a 61	34 ha 48 a 80	1 ha 21 a 19	35 ha 69 a 99
AM	111	Les pièces du grand pré	30 ha 48 a 90	0 ha 07 a 38	2 ha 99 a 21	3 ha 06 a 59
AM	112	Les rivières de neuze	14 ha 55 a 78	1 ha 53 a 91		1 ha 53 a 91
AM	113	Les rivières de neuze	0 ha 00 a 46	0 ha 00 a 46		0 ha 00 a 46
AM	114	Les rivières de neuze	0 ha 01 a 28	0 ha 01 a 28		0 ha 01 a 28
AM	115	Les rivières de neuze	0 ha 00 a 46	0 ha 00 a 31		0 ha 00 a 31
AM	136	La Gare	0 ha 61 a 06	0 ha 06 a 78		0 ha 06 a 78
			<b>TOTAL</b>	<b>40 ha 42 a 84</b>	<b>4 ha 20 a 40</b>	<b>44 ha 63 a 24</b>

## **ANNEXE 4 – DESCRIPTION SUCCINCT DU PROJET ET DES TRAVAUX**

Le projet consiste en la mise en place d'une nouvelle ligne de cuisson d'une capacité de production de 4 000 t/jour de clinker et dotée d'un four unique à voie sèche en remplacement des 2 lignes à voie semi-sèches actuelles permettant à ce jour une production maximum de clinker de 2 500 t/jour.

Ce projet nécessitera la réalisation de travaux d'une durée minimum de 2 ans.

Le projet prévoit la construction :

- ▶ D'un nouveau concasseur
- ▶ D'un nouveau stockage à matières concassée longitudinal ;
- ▶ D'un nouveau broyeur à cru et d'un silo de cru ;
- ▶ D'une tour PRS avec pré-calciateur, d'un four rotatif et d'un refroidisseur ;
- ▶ D'un filtre à manches et d'un laveur de gaz ;
- ▶ D'une installation de sous tirage de gaz pour éviter les collages de matière ;
- ▶ D'un nouveau transporteur à clinker ;
- ▶ D'un nouveau stockage de charbon/coke moulu ;
- ▶ De nouveaux stockages de combustibles de substitution ;
- ▶ D'un nouveau bâtiment pour la salle de Contrôle et le laboratoire ciment ;
- ▶ De mélangeurs à ciment.

### **Phase travaux :**

Pendant la phase travaux et pour maintenir l'activité associée à la carrière jouxtant le site, il est prévu la création d'une piste pour engins. Pour sa réalisation, il sera nécessaire de faire entre-autre de l'excavation, du remblayage et un soubassement (avec les matériaux de la carrière), et de réaliser un système de drainage. Cette voie, au Sud du site, sera située à son point le plus bas à 91 m NGF et au plus haut à 104 m NGF au regard de la topographie du site.

Quelques ajustements au regard de la topographie actuelle du site (entre 90-92 m NGF) sur la ligne de cuisson dans son ensemble sont prévus afin de maintenir une topographie générale à 90-92 m NGF avec une légère pente vers les exutoires d'eaux pluviales.

Après la réalisation du hall de pré-homogénéisation, pendant la phase de travaux, ce dernier sera utilisé pour réaliser le montage de différents éléments nécessaires à la nouvelle ligne de cuisson.

Il est par ailleurs prévu la suppression du bassin du Cébron. Ce dernier sera comblé en utilisant des matériaux d'excavation issus du chantier (partie hall de pré-homogénéisation et zone silos de dosage) afin de respecter la même typologie de sols que l'existant.

Pour la mise en place des bâtiments, des zones de stockage et de la ligne de cuisson, il est prévu la création de dalles bétons réparties sur l'ensemble du projet avec des profondeurs n'excédant pas 50 cm. Les fondations des principaux équipements seront supérieures à 1 m (silo d'homogénéisation, la tour à cyclones, le broyeur à cru...). Dans ce cadre, des excavations de matériaux seront nécessaires. Tous les matériaux excavés seront utilisés sur le site.

### **Phase exploitation :**

L'objectif est d'obtenir une topographie moyenne sur la future zone d'exploitation équivalente à l'altitude moyenne de 90-92 m NGF. Quelques ajustements comme celui de la nouvelle piste de circulation des engins au Sud du projet et d'alignement de topographie à 90-92 m NGF sont prévus pour la phase exploitation. Il n'est pas prévu d'implantations au niveau de l'ex front Sud (terril) et sur la dénivellation associée située au Sud du site.